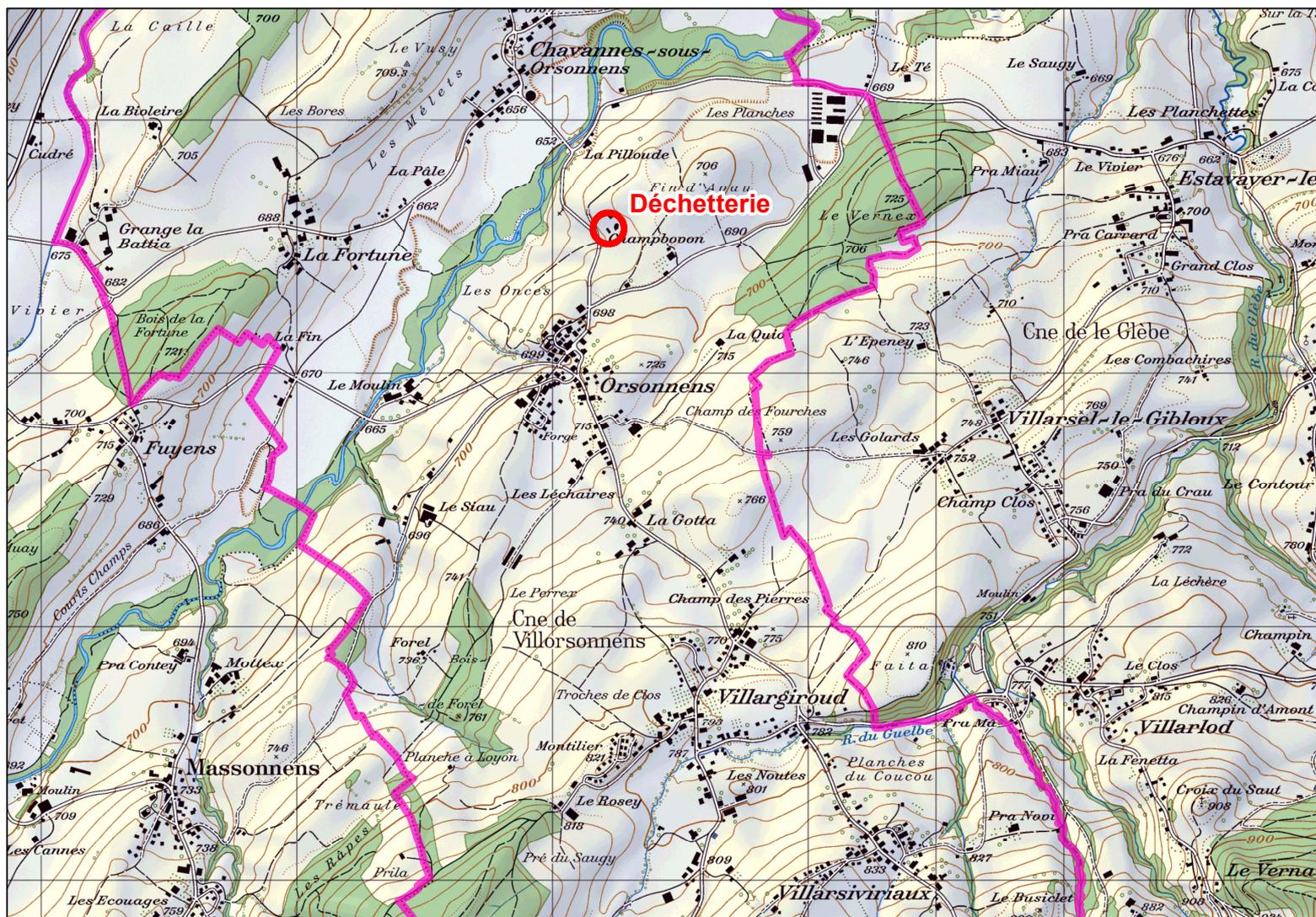




2024

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Villorsonnens

s a i d e f

Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Horaires

Horaires d'ouverture de la déchetterie communale de CHAMPBOVON:

Mardi de 18h30 à 20h00

Jeudi de 18h30 à 20h00

Samedi de 09h00 à 11h30

Contact et infos

Administration communale de Villorsonnens
Case postale 18
1694 Villargiroud
026 653 00 81
administration@villorsonnens.ch
www.villorsonnens.ch

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.

Calendrier

Villorsonnens

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel-An			1	Lundi de Pâques	
M 2	Lendemain de Nouvel-An			2		
M 3				3	1	
J 4		1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3		6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6		9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8		11	9	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10		13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13		16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15		18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17		20	18	15
D 21		18	17	21	19	16
L 22		19	18	22	20	17
M 23		20		23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22		25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24		27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27		30	28	25
M 31		28	27		29	26
J	29		28		30	27
V			29	Vendredi Saint	31	28
S			30			29
D			31			30
L						
M						

Calendrier

Villorsonnens

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête nationale		3		
V 5		2		4	1 Toussaint	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8 Immaculée Conception
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15 Assomption	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J	29	26	26	31	28	26 Saint-Etienne
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



Comment bien trier ?



Ordures ménagères – sacs officiels ou munis de la vignette communale
Les déchets ménagers doivent être déposés uniquement avec **les sacs officiels "Airpro"** dans les endroits prévus à cet effet



Capsules Nespresso (aluminium)
A déposer dans le container à capsules. Uniquement les capsules de la marque Nespresso en aluminium



Huiles minérales et végétales
A vider dans l'espace prévu à cet effet en veillant à bien séparer les huiles végétales (de cuisine) et minérales (moteur)
ATTENTION: ne jamais jeter dans l'évier ou les WC, car elles peuvent boucher les canalisations



Aluminium et boîtes de conserve
A déposer dans la benne prévue à cet effet. ATTENTION: diminuer le volume des boîtes en les compressant. Exemples: boîte de conserve, barquette, papier alu, canettes, emballages avec le logo "Alu". Laver les boîtes et enlever les étiquettes à domicile



Déchets de chantier Refusé
Décharge officielle à la DCM



Tubes lumineux (néon) / LED
A déposer dans l'espace prévu à cet effet à la déchetterie
ATTENTION: Ils ne doivent en aucun cas être éliminés avec les ordures ménagères, ni déversés dans les canalisations ou posés dans la nature.



Appareils électriques et électroniques
Ils doivent être remis en priorité à un point de vente, à un fabricant ou à la déchetterie
ATTENTION: les appareils électriques et électroniques sont récupérés à la déchetterie de manière différenciée. Il est demandé de séparer le matériel



Déchets encombrants combustibles
A déposer dans la benne prévue à cet effet à la déchetterie
ATTENTION: sont considérés comme déchets encombrants les meubles usagés ainsi que les déchets ménagers trop volumineux pour intégrer un sac taxé



Verre
A déposer dans la benne prévue à cet effet
ATTENTION: sans capsule, ni bouchon, ni couvercle



Piles et accumulateurs
A déposer à l'emplacement prévu à cet effet
ATTENTION: de nombreux jouets, gadgets, contiennent des piles cachées, retirez-les avant de les jeter



Ferraille (objets métalliques)
A déposer dans une benne prévue à cet effet
ATTENTION: il faut retirer toute partie en bois ou en plastique avant de la déposer



Déchets inertes (petites quantités)
A déposer dans la benne prévue à cet effet



Vaisselle (porcelaine)
A déposer dans la benne des inertes



Pneus
A déposer à l'emplacement prévu à cet effet à la déchetterie
ATTENTION: vous avez la possibilité de faire reprendre vos pneus usagés auprès de votre fournisseur au moment de l'achat des nouveaux

Pour les très grandes quantités ainsi que



Bois
A déposer dans la benne prévue à cet effet. Le bois, parquet, palettes, meuble (démonté et sans parties métalliques)
ATTENTION: Pour les déchets dont le volume est supérieur à l'usage ménager, la pose d'une benne privée est requise



Dépouilles d'animaux
Ils seront amenés aux centres collecteurs des déchets animaux SANIMA à La Joux: lu-sa de 13h30 à 15h30, gros bétails jusqu'à 15h ou Romont: lu-ve de 9h à 10h30, sa de 7h30 à 9h (cadavres d'animaux jusqu'à 250 kg)



Textiles et chaussures
A déposer dans des **sacs fermés** dans les containers à habits à la déchetterie
ATTENTION: les textiles et chaussures très sales doivent être mis dans un sac airpro.



Déchets compostables ménagers
A déposer dans les bacs prévus à cet effet
ATTENTION: ne pas les déverser avec les branches à la déchetterie



Couche-culotte
A éliminer dans les **sacs officiels AIR PRO**



Flacons en plastique avec bouchon
Ils doivent être remis en priorité à un point de vente, à un fabricant ou dans les sacs officiels AIR-PRO
Les contenants de plus de 5 litres sont admis dans la benne des encombrants



PET
A déposer dans les sacs en plastique sous l'abri
ATTENTION: les bouteilles doivent être écrasées et rebouchonnées
NON ADMIS: bouteilles sans logo PET, bouteilles d'huile



Branches
A déposer à l'endroit prévu à la déchetterie
ATTENTION: les branches ne doivent pas dépasser le diamètre de 10 cm. Le bois plus gros peut être utilisé comme bois de feu



Autres déchets plastiques
A éliminer dans les **sacs officiels AIR PRO**



Gazon
Le gazon et les feuilles sont à déposer dans la benne prévue à cet effet
ATTENTION: ne pas le déverser avec les branches à la déchetterie



Batteries d'autos
A déposer dans l'espace prévu à cet effet à la déchetterie
ATTENTION: vous avez la possibilité de faire reprendre gratuitement votre batterie usagée auprès de votre fournisseur au moment de l'achat d'une nouvelle



Peintures
A rendre dans les points de vente ou à un fabricant



Aérosols
A vider complètement et à déposer dans la **benne à ferraille** à la déchetterie



Papier et carton
A déposer dans la benne prévue à cet effet
ATTENTION: les cartons doivent être aplatis et le papier si possible attaché



Plastiques agricoles
A déposer dans la benne des encombrants.
ATTENTION: les agriculteurs sont soumis à la taxe pour entreprise agricole



Verre plat
A déposer dans la benne destinée aux **déchets inertes**

SACS-POUBELLE officiels

Les sacs taxés AIR PRO GLANE **uniquement** sont admis aux points de collecte situés dans chaque village de la commune ou directement à la déchetterie.

Les sacs peuvent être achetés au magasin d'alimentation à Villargiroud ainsi que dans la plupart des commerces de détails de Romont et environs.

ATTENTION : les personnes n'utilisant pas les sacs officiels seront dénoncées et devront supporter les amendes prévues dans le règlement communal.

Déchets

De plus en plus de déchets sont triés en vue de leur recyclage, le Conseil communal rappelle qu'il est interdit de brûler des déchets en plein air.



Taxes d'élimination

Pneu vélo, scooter, moto, quad	CHF	3,00
Pneu tourisme	CHF	3,00
Roue tourisme avec jante	CHF	9,00
Pneu 4x4, camionnette	CHF	6,00
Roue 4x4, camionnette avec jante	CHF	10,00
Pneu petit poids lourd de 17,5" à 19,5"	CHF	18,00
Pneu poids lourd 10-11-12-R22.5 " 295 et 315	CHF	23,00
Pneu poids lourd semi 385/65R22.5 / hauteur 1.10 m / largeur 35 cm hors tout	CHF	36,00
Roue poids lourd avec jante	CHF	30,00
Pneu agricole 10.75R15.3, 11.5R15.3 - maximum 30 cm	CHF	12,00
Pneu agricole 10.75R15.3, 11.5R15.3 - plus de 30 cm	CHF	20,00
Pneu agricole jusqu'à 16"	CHF	10,00
Pneu agricole de 17" à 20"	CHF	20,00
Pneu agricole de 22" à 26"	CHF	26,00
Pneu agricole de 28" à 32"	CHF	36,00
Pneu agricole de 34" à 36"	CHF	46,00
Pneu agricole de 38" à 42"	CHF	70,00
Batterie de voiture	CHF	6,00
Batterie de tracteur / camion	CHF	10,00
Appareils ménagers (cuisinière, machine à laver, frigo, etc..)	CHF	25,00
Appareils électriques et électroniques (téléviseur, écran d'ordinateur, etc..)	CHF	10,00